

Présentation de projets de loi

Conformément au paragraphe 99(2) du Règlement, le comité demande que le gouvernement dépose une réponse générale à ce rapport.

* * *

[Français]

RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIERÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU 2^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 99(2) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles la réponse globale du gouvernement au deuxième rapport du Comité permanent de la recherche, de la science et de la technologie.

Ce rapport, soumis le 20 février 1987, était intitulé *Principales enquêtes*.

* * *

[Traduction]

LA LOI ÉTABLISSANT DES JOURS FÉRIÉS

MESURE MODIFICATIVE

M. Rob Nicholson (Niagara Falls) demande à présenter le projet de loi C-260, concernant la fête de Sir John A. Macdonald.

M. le Président: Le député est-il autorisé à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Nicholson: Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter un modificatif à la Loi établissant des jours fériés qui a pour but de faire du deuxième lundi de février un jour férié consacré à la mémoire de Sir John A. Macdonald. C'est au premier en date des premiers ministres canadiens, plus qu'à n'importe qui d'autre, qu'est due la création de la Confédération canadienne, et il y a longtemps que s'impose un jour consacré à sa mémoire. Une fête en février serait bien accueillie je pense des Canadiens, car elle marquerait une pause entre le premier de l'An et Pâques. J'invite tous les députés et tous les Canadiens qui croient à la nécessité d'honorer la mémoire de Sir John A. Macdonald d'appuyer le projet de loi.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

PÉTITIONS

OPPOSITION AU RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE CAPITALE

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par de nombreux résidents d'Elora et Fergus, en Ontario, qui estiment qu'il est moralement indéfendable de tuer des gens qui tuent des gens pour montrer que ce n'est pas bien de tuer des gens. Ils ont tous la conviction que le principe du «œil pour œil, dent pour dent» contribue à la désintégration de l'intégrité morale et du bien-être social de la société dans laquelle il est appliqué. Ils estiment qu'en tant que membres de bon aloi des Nations

Unies, le Canada devrait appuyer les efforts des Nations Unies pour faire supprimer la peine de mort dans toutes les nations du monde. Ils demandent au Parlement de rejeter la motion appuyant le principe du rétablissement de la peine de mort présentée à la Chambre le 13 février.

APPUI AU RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE CAPITALE

M. Alex Kindy (Calgary-Est): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter au nom des habitants de Calgary-Est et de Canadiens de tous horizons les signatures de 1 991 personnes invitant notre Parlement à adopter une motion en faveur du rétablissement de la peine capitale. Ces signatures, dont le nombre total atteint maintenant 14 000, sont la manifestation d'une opinion catégorique des Canadiens sur cette importante question.

M. Stan Darling (Parry Sound—Muskoka): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter au nom des habitants de ma province et de ma circonscription, ainsi que de citoyens de toutes les régions de notre pays, une pétition signée par 1 958 personnes invitant le Parlement à adopter la motion en faveur du rétablissement de la peine capitale.

M. Gus Mitges (Grey—Simcoe): Monsieur le Président, au nom des habitants de ma circonscription de Grey—Simcoe et de citoyens de tout le Canada, je suis heureux de présenter une pétition portant 2 018 signatures et invitant le Parlement à adopter la motion en faveur du rétablissement de la peine capitale pour certaines formes de meurtres planifiés et délibérés et pour l'assassinat de policiers et de gardiens de prison. Je suis convaincu que c'est la poursuite de la manifestation de la volonté des Canadiens.

M. Lorne Greenaway (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Forêts et Mines)): Monsieur le Président, j'ai moi aussi une pétition à présenter à la Chambre au sujet de la peine capitale. Des habitants de la Colombie-Britannique, et notamment de ma circonscription de Cariboo-Chilcotin, et en fait de tout le pays, 2 022 au total, invitent notre Parlement à adopter une motion en faveur du rétablissement de la peine capitale. Ceci porte à 18 000 le nombre de signatures apposées sur des pétitions présentées à la Chambre à ce sujet.

M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai moi aussi l'honneur de présenter des pétitions portant 2 028 signatures, qu'on a envoyées au Parlement pour le prier de rétablir la peine capitale. Ce qui porte à 20 250 le nombre de pétitionnaires en faveur de son rétablissement.

LES VOLS À BASSE ALTITUDE À LA BASE DES FORCES ARMÉES DE GOOSE BAY

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des habitants de Toronto qui s'inquiètent à propos de l'entraînement au vol en rase-mottes de l'OTAN à Goose Bay, et déplorent les perturbations quotidiennes qu'ils entraînent pour les habitants de la région, ainsi que la provocation et l'agressivité que représente cet entraînement en prévision d'une guerre. Ils prient humblement le Parlement de veiller à ce que le premier ministre mette fin à tous ces exercices d'entraînement au vol en rase-mottes à la base de Goose Bay et interrompe les négociations avec l'OTAN en vue de l'élargissement de la base.